



Fonctionnement du Département de l'Action sociale du 16 mars au 3 avril inclus

Afin d'assurer les droits fondamentaux de chacun, voici ci-dessous quelques informations sur la continuité des services sociaux offerts par le Centre jusqu'au 3 avril :

- Notre accueil central est ouvert chaque jour du lundi au vendredi entre 8h et 12h30 et entre 13h30 et 17h. En cas de besoin, toute personne peut venir y déposer des documents (par exemple, à la demande de son assistant social).
Toutes nos lignes téléphoniques restent opérationnelles : n'hésitez donc pas à appeler si vous avez une question ou si vous souhaitez obtenir un renseignement.
- Seules les urgences seront traitées conformément aux directives fédérales et sur base d'une pré-analyse d'un travailleur social en chef. Il n'y a donc plus de permanence « nouvelle demande » jusqu'au 3 avril. Les demandes non-urgentes seront reportées à une date ultérieure.
- Les droits fondamentaux sont garantis ainsi que les paiements du Revenu d'intégration et des aides sociales (telles qu'une carte santé). En cas de besoin, le suivi des appels adressés au service est garanti.
- Le Service de Médiation de dettes travaille exclusivement par mail et téléphone pour assurer les paiements des personnes sous Règlement collectif de dettes. Les urgences peuvent également faire l'objet d'un rendez-vous le cas échéant. En cas de besoin, le suivi des appels adressés au service est garanti.
- La Cellule Energie travaille également par mail et téléphone pour gérer les urgences telles que les coupures et menaces de coupures. Les accompagnements à domicile et les activités collectives sont suspendus. En cas de besoin, le suivi des appels adressés au service est garanti.
- La maison d'accueil « Les Trieux » et la « Pension de Famille » restent bien sûr ouvertes mais les visites y sont interdites, hormis celles des enfants des personnes hébergées et du corps médical/social. Un registre des personnes entrantes sera tenu dans l'intérêt de tous. Pour toute question complémentaire, l'équipe socio-éducative se trouve à votre disposition par téléphone ou mail.

- Le Service des Repas à domicile est maintenu Les repas sont livrés dans des sacs en plastique pour plus d'hygiène. Nos livreurs veilleront au plus grand respect des consignes d'hygiène dans la sécurité de tous. Si vous souhaitez introduire une demande de repas, vous pouvez vous adresser au service par mail (repas.domicile@cpasnamur) ou par téléphone au 081/337.414.
- Le Service Logement suspend ses permanences et ateliers et le travail se fait par téléphone ou par mail. En cas de besoin, le suivi des appels adressés au service est garanti.
- Accompagnement des aînés : afin de ne pas fragiliser davantage les personnes âgées, les visites à domicile et l'accompagnement par notre éducatrice doivent se réaliser seulement si cela s'avère nécessaire. Les nouvelles demandes seront également filtrées afin de ne traiter que les urgences. Le travail social se réalisera prioritairement par téléphone ou par mail. Dans tous les cas, chaque travailleur respectera strictement les mesures d'hygiène de base. En cas de besoin, le suivi des appels adressés au service est garanti.
- Le Service d'insertion sociale (SIS) et la Cellule Alpha/FLE sont fermés conformément aux directives fédérales.
- Synergie Emploi (insertion socioprofessionnelle) travaille par mail et téléphone, hormis pour les signatures de contrats « article 60 ». En cas de besoin, le suivi des appels adressés au service est garanti.
- Les espaces verts sont maintenus et continueront d'entretenir les abords et propriétés/terrains du Centre.
- L'EFT « L'Outil » est fermée selon les directives du Service Public de Wallonie.

Pour toute question, nos lignes téléphoniques restent accessibles et nous vous répondrons dans les plus brefs délais. Vous trouverez toutes nos adresses mails et nos numéros de téléphone en cliquant le lien suivant www.cpasnamur.be